

AFFAIRE N° 14.- Restructuration du réseau d'A.E.P. de la Montagne - Approbation de l'avant-projet.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Au cours d'une réunion de travail qui s'est tenue le 6 Février 1974 à la Mairie, il a été demandé à la Direction Départementale de l'Equipement d'étudier la restructuration du réseau d'alimentation en eau potable du quartier de la Montagne.

Le 31 juillet dernier, cet avant-projet m'a été transmis et le coût de l'opération se chiffre à 150 000 000 de Frs CFA.

LE MAIRE.- Je vous demande Mesdames et Messieurs d'approuver cet avant-projet.

Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

Il existe deux problèmes actuellement à la Montagne : d'une part, la recherche de nouvelles sources et l'Equipement s'emploie à l'étude du captage des Bras Citron et Guillaume ; d'autre part, une restructuration du réseau existant.

L'étude des nouveaux captages et leur réalisation effective vont demander encore un certain temps. Messieurs HOARAU et GERARD ont l'intention de se rendre d'ailleurs sur place. Mais sans attendre, il convient de reprendre tout le réseau de distribution.

Cette restructuration du réseau d'A.E.P. dont l'avant-projet vous est soumis tient compte de l'éventualité de l'utilisation de ces nouveaux captages.

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

Lu  
M. Denis le 9 septembre 1974  
P. Le Maire  
Le Secrétaire Général  
Signé: J. P. Perout

Pour copie certifiée conforme  
Le Directeur des Affaires Financières  
Signé: N. Perout.